

Fiche de poste

A pourvoir immédiatement

Assistant enseignant de projet

Intitulé du poste : Assistant (e) de projet - filière Fragments

Contrat de projet d'une durée de deux ans : Accompagnement du suivi des apprentis pour l'obtention du diplôme d'état en architecture valant grade de master

Charges horaires d'enseignement : 94h équivalent TD.

Rémunération : 20486 € brut pour un temps plein de 320h, soit pour un contrat de 94 h,
6017 €

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur handicapé.

La politique d'embauche de l'ENSA Paris-Est vise à améliorer la représentation des femmes au sein de ses effectifs conformément aux objectifs du plan d'égalité professionnelle hommes/femmes de l'établissement.

Calendrier :

Dépôt de votre candidature le 27 août au plus tard sur :

<https://transfert.paris-est.archi.fr/s/FRtbw4dDfE2AGKE>

comprenant un seul fichier pdf (portfolio, CV, note pédagogique) et nommé par vos prénom, nom et intitulé du poste.

Jury : à partir du 1^{er} septembre 2022

Contacts :

Pour les questions d'ordre RH : Mme Sophie Perdrial

sophie.perdrial@paris-est.archi.fr

Pour les questions d'ordre pédagogique : Madame Inbal Haddad

Inbal.bismuthhaddad@paris-est.archi.fr

Missions et activités principales :

L'enseignant(e) recruté(e) devra s'intégrer à l'équipe pédagogique de la filière *Fragments*.

La personne recrutée a pour mission **d'assister** les enseignants responsables du projet et particulièrement, il/elle facilitera **l'accompagnement** des étudiants apprentis.

Il/elle assure des fonctions **d'encadrement** pédagogique en veillant à **l'accompagnement** des étudiants de façon à ce que leurs travaux soient en phase avec les attentes du responsable de **l'enseignement**.

Il/elle fera partie de **l'équipe** pédagogique des projets de semestre 7 et 8 ainsi que de **l'encadrement** du séminaire de mémoire.

Il/elle a un rôle actif pour la phase de rendu en communiquant aux étudiants tous les documents demandés par la filière au moins 10 jours avant les critiques. Il **s'assure** des conditions matérielles de la salle de jury. Il/elle informe préalablement **l'administration** du mode de restitution : accrochage ou projection en vue de réserver le matériel nécessaire.

C'est également l'**assistant** (e) qui est en charge, en lien avec l'**administration**, de l'**invitation** des conférenciers et/ou des membres invités du jury (invitation, transport, nuitée).

Quand un voyage est programmé au cours du semestre, l'**assistant** (e) est chargé (e) de prendre tous les contacts nécessaires sur place, vérifier les capacités de visite des bâtiments ou sites, assurer l'**interface** avec l'**administration** pour préparer le voyage, rassembler tous les documents nécessaires à la bonne compréhension de la visite. Il/elle est également responsable de la réalisation d'un livret à distribuer à tous les étudiants avant le départ et de la restitution a posteriori organisée à l'**école** (expo, livret...).

En fin de semestre, l'**assistant** (e) assure la valorisation du travail en coordonnant la réalisation d'une publication/compilation des travaux d'**étudiants**. Il/elle contribuera également à l'**alimentation** du site internet (collecte des informations, compilation des travaux).

Pour information, les ateliers de projet de la filière *Fragments* sont organisés comme suit :

Semestre 7 : « La Grande Ville »

Pour ce premier semestre nous chercherons à nous focaliser sur les objets **métropolitains et l'architecture**. Au centre de nos préoccupations seront les relations entre la grande ville (ses systèmes, ses infrastructures, sa morphologie) et l'**objet architectural**. Les étudiants devront être en capacité d'**osciller entre la lecture de la ville, à multiples échelles, et une proposition architecturale située et concrète**.

Semestre 8 : « Territoire dispersé »

Ce projet complète le travail du premier semestre. Le second semestre sera ainsi consacré à un territoire dispersé, fragmenté, diffus. À travers ce second projet nous observerons et à décrivons un territoire sans nécessairement le déchiffrer **dans l'objectif de construire un regard plutôt qu'un savoir**. Les étudiants devront se saisir du réel, chercher à le représenter, et pointer ses potentiels de transformation. Le projet interrogera différents systèmes à différentes échelles et **posera les questions d'où, comment, et à quelle échelle** agir sur ce territoire.

Semestre 9 : « Région Métropolitaine »

Le territoire abordé lors du troisième semestre du cycle master sera plus vaste que ceux étudiés lors de la première année. Il incorporera, en quelque sorte, les deux conditions, différentes et contrastées, rencontrées lors des semestres **prétendants : l'urbanisation diffuse et la grande ville, ainsi que d'autres états urbains intermédiaires et plus ambigus**. Ce territoire sera étudié une première fois lors de ce troisième semestre, mais il servira aussi pour les projets de fin d'études au semestre suivant. Ce choix confère à ce troisième semestre une importante dimension préparatrice. Cet exercice occupe en conséquence une **position singulière d'articulation au sein du cycle master**.

Semestre 10: « projet PFE »

Le **projet de fin d'étude est libre dans le choix du sujet mais il est situé dans la région métropolitaine étudiée au semestre précédent**.

Expériences et compétences souhaitées

Architecte et urbaniste praticien(ne) pouvant se prévaloir d'un travail de professionnel engageant clairement les questions architecturales contemporaines dans des contextes territoriaux et métropolitains.

L'enseignant(e) recruté(e) devra être un(e) architecte-urbaniste qui a acquis des expériences professionnelles autour des questions de mutations territoriales à travers sa pratique architecturale.

. Justifier d'une expérience d'enseignement

Capacité à encadrer un atelier de projet d'architecture à différentes échelles ;

Capacité à construire un cours magistral d'architecture ;

Capacité à accompagner les étudiants dans la production d'un écrit scientifique : rapports méthodologiques et encadrement d'une pratique autonome de l'écriture.

Capacité à s'inscrire dans une équipe constituée et un projet pédagogique défini.

Une expérience à l'international est souhaitée.

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'École d'architecture de la ville et des territoires Paris-Est est fondée sur un projet pédagogique centré sur l'incidence des mutations urbaines et techniques sur l'acte de bâtir. Sa localisation en ville nouvelle l'a naturellement tournée vers les nouveaux territoires urbains et les nouvelles pratiques du projet qu'elles supposent.

L'enseignement du projet – conçu à quelque échelle que ce soit comme la transformation d'un territoire – se nourrit d'interactions permanentes à l'intérieur d'un cadre théorique contenant l'histoire sociale et morphologique de la croissance urbaine, et une culture technique intégrant au corpus habituel de la discipline l'étude des grandes infrastructures territoriales. L'ambition de l'école est de prendre toute la mesure des préoccupations environnementales contemporaines et de réviser la pédagogie de l'architecture en conséquence, tant dans les enseignements de projet et de construction que dans les cours de théorie et d'histoire.

Cette approche, toujours pluridisciplinaire, a donc conduit à définir, au sein du premier cycle, quatre grands champs de connaissances complémentaires à l'enseignement du projet architectural proprement dit : « architecture », « construction », « représentation », « territoire ». Dans ce cadre, l'enseignement du projet s'inscrit dans une progressivité conduisant de l'exercice de courte durée – les trois premiers semestres d'études – au projet semestriel – les trois semestres suivants

Des transversalités entre le projet et les autres disciplines sont organisées fréquemment. Elles offrent l'occasion d'exercices spécifiques, de moments particuliers pendant les projets ou de workshops. Les principales transversalités portent sur projet/territoire et projet/construction.

Après le tronc commun d'enseignement de 1er cycle, le deuxième cycle est organisé en quatre filières d'approfondissement combinant enseignement théorique et projet

« Architecture & Experience », dirigée par Éric Lapière ;

« Matière à penser », dirigée par Léonard Lassagne et Jean-Marc Weill (pour « Structure et architecture ») ;

« Fragments », dirigée par Ido Avissar ;

« Transformation », dirigée par Paul Landauer.

Un des atouts de l'école est son appartenance, depuis le 1er janvier 2020 en qualité d'établissement composante, à la nouvelle Université Gustave Eiffel à vocation internationale et d'un genre nouveau. Pluridisciplinaire et nationale car elle bénéficie d'implantations régionales (Aix-Marseille, Nantes, Lille, Lyon, Paris), cette université est en effet le premier établissement rassemblant un organisme de recherche, une université, une école d'architecture et trois écoles d'ingénieurs. Les liens ainsi tissés avec les différentes composantes de l'université mais également avec les autres établissements d'enseignement supérieur du campus de la Cité Descartes (École des Ponts ParisTech, École d'urbanisme de Paris) ou avec le réseau des ENSA, permettent d'élargir et de confronter les champs de connaissance tant

en matière d'enseignement que de recherche, engageant l'école dans une dynamique scientifique et intellectuelle stimulante.

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement

L'école dispose d'une unité de recherche, l'« Observatoire de la condition suburbaine », rattachée à l'UMR AUSser, dont le champ scientifique s'étend de l'évolution des formes urbaines récentes à l'analyse environnementale et au jeu des acteurs décisionnels.

L'école a pour ambition aujourd'hui de donner une place plus importante à la recherche. Cette ambition se décline à trois niveaux :

1. Développer la recherche doctorale et l'accueil des doctorants en constituant un véritable « parcours recherche » dans le cursus du second cycle ;
2. Faire émerger de nouvelles problématiques de recherche en s'appuyant sur les problématiques propres aux enseignements spécifiques de notre école : les 4 filières de master et les formations post-diplôme ;
3. Augmenter les partenariats facilités par notre position privilégiée au sein d'un campus universitaire – singulière pour une école d'architecture francilienne –, préciser la place que peut prendre l'architecture dans le champ plus large des savoirs universitaires et faire valoir les apports conjoints de la théorie, de l'histoire et de la pratique du projet d'architecture pour envisager les territoires et négocier la transition qu'appellent les préoccupations environnementales.